



Partage après une vente maison familiale

Par **cachristel**, le **24/09/2014** à **14:32**

Bonjour,

Comment est répartie le partage après une vente d'une maison familiale acheter par les parents x et y quand il y a 2 enfants de xy et qu'un des parent x est décédé et que le parent y restant s'est remarié avec z et à adopter l'enfant w de sa deuxième femme z

Merci, pour vos réponses.

Par **domat**, le **24/09/2014** à **14:40**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !

le principe est que la répartition du prix se fait en fonction de la part de chacun dans la propriété du bien vendu.